

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Orthophoniste
Emploi	Orthophoniste
Métier	Orthophoniste spécialisé(e) dans les troubles du neurodéveloppement (TND)
% temps	40% à 50 % (à définir) – CDD 1 an renouvelable

2. AFFECTATION

Pôle	Direction
Structure interne (CR - Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA)
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA)

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

- Rattachement hiérarchique administratif : Directrice Adjointe du CRA RA
- Rattachement hiérarchique fonctionnel : Directrice Médical du CRA RA et du Pôle Enfant du CRA RA

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : Cycle de travail de 38H20 pour un temps plein (en cas de quotité inférieure à 50% - base de 35h)
- Amplitude horaire : de 9h00 à 17h00
- Horaires de travail : Du lundi au vendredi. Repos fixe : samedi, dimanche, jours fériés.
- Congés : 28 CA – 19 RTT pour un temps plein (à proratiser pour un temps partiel – en cas de quotité inférieure à 50% pas de droits RTT)

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Le Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA) est intégré au dispositif CRA RA qui est un groupement sanitaire et médico-social régit par le CH Le Vinatier.

Le réseau du CRA RA se compose de 11 partenaires hospitaliers et médico-sociaux répartis sur l’ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.

Les locaux du CRA RA sont situés au bâtiment 211, sur le site du CH Le Vinatier (95 bd Pinel à Bron). L’équipe du CRA RA se compose d’environ 28 équivalents temps pleins soit plus de 38 professionnels évoluant en fonction des missions.

Les missions du CRA RA :

- Accueillir, conseiller, orienter les familles, professionnels, étudiants et personnes avec autisme.
- Met à disposition de l’information, de la documentation et des outils.
- Promouvoir et assurer la réalisation des évaluations diagnostiques selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Sensibiliser et former les professionnels et les aidants familiaux, apporter un appui technique aux équipes de proximité.
- Participer à l’animation d’un réseau régional des acteurs concernés par l’autisme.
- Diffuser les informations actualisées sur l’autisme et les recommandations de bonnes pratiques.

- Développer la recherche en s’impliquant dans des projets de recherche et les enseignements universitaires.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L’orthophoniste intégrera l’équipe du pôle Enfant du CRA principalement dans le cadre de la Mesure 13 de la stratégie nationale pour les TND. Ses missions s’inscrivent dans les RBPP (Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles) éditées par la HAS (Haute Autorité de Santé), et se déclineront de la façon suivante :

- Participer aux rattrapages diagnostiques des enfants et adolescents concernés par des TND dans les ESSMS ciblés par la mesure (DITEP, DIME, MECS)
- Participer à la montée en compétences des équipes professionnelles des ESSMS cibles en matière de TND, en proposant des formations et accompagnements adaptés aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP), sur le volet diagnostic, évaluation fonctionnelle et interventions post-diagnostic
- Accompagner les équipes des établissements cibles à la mise en œuvre des interventions recommandées et à la modification des projets personnalisés d’intervention

Cette mesure s’exercera prioritairement sur le département du Rhône. Toutefois, cette mesure ayant une portée régionale, un soutien en présentiel pourra être sollicité pour d’autres départements, particulièrement l’Ain.

Un travail en collaboration et un soutien à distance des équipes partenaires du territoire - équipes support sur les autres départements en Auvergne-Rhône-Alpes – pourra également être sollicités.

Par ailleurs, dans le cadre des missions globales du CRA, l’orthophoniste pourra également être sollicité.e pour contribuer à différentes actions, selon l’évolution des orientations régionales et nationales, et en cohérence avec ses domaines de compétence et ses centres d’intérêt, notamment :

- L’accueil, le conseil et l’orientation
- Soutien aux projets de recherche mis en œuvre au sein de l’équipe
- Elaboration et déploiement de programmes de psycho éducation et d’éducation thérapeutique destinés aux personnes TSA et à leurs proches
- Intégration et participation à des réseaux de professionnels

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Volet diagnostique de la mesure 13 (M13) :

- Participer aux évaluations diagnostiques au besoin : réunion de présentation des situations repérées, participation aux ADOS, réunion de synthèse clinique, élaboration de recommandations personnalisées, etc.
- Réalisation d’évaluations orthophoniques spécifiques : de la communication, du langage, de la parole, des fonctions oromaxillo-faciales
- Rédiger les comptes rendus des différentes évaluations spécifiques
- Réaliser des co-évaluations à visée diagnostique et/ou fonctionnelle avec les professionnels des ESSMS cibles
- Soutenir les professionnels des ESSMS cibles dans le choix, la passation et l’analyse de leurs évaluations spécifiques dans le domaine de la profession
- Participer et coanimer les RCP (Réunions de Concertation Pluridisciplinaire)
- Participer aux restitutions diagnostiques
- Collaborer avec les partenaires extérieurs

Volet formation :

- Participer à l’évaluation et aux recueils des besoins de formation des ESSMS cibles
- Mise en œuvre de la formation des professionnels des ESSMS cibles par des modules ciblés sur les besoins identifiés, en matière de diagnostic et d’interventions post-diagnostiques
- Participer à la transmission des savoirs et des pratiques sur le plan diagnostique et post-diagnostique : appropriation de méthodes et d’outils, temps d’échanges avec les professionnels des ESSMS cibles, ...)



Volet intervention post-diagnostique :

- Accompagner les équipes professionnelles des établissements dans la mise en œuvre des interventions post-diagnostiques réalisées dans le cadre de la mesure 13, particulièrement en matière de CAA. Ces interventions seront adaptées aux besoins individuels du publics cibles (enfants, adolescents, jeunes adultes)
- S’assurer du respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles quant aux interventions ciblées.
- Apporter un appui personnalisé par des conseils, du soutien, une guidance aux équipes des établissements cibles, pour l’accompagnement et les interventions. Cela se fera selon les modalités les plus adaptées (au sein des établissements, en visio, ...)
- Participer à la rédaction et la mise à jour des projets d’interventions personnalisés
- Construire et entretenir un réseau partenarial des orthophonistes des ESSMS ciblés

L’ensemble de ces activités se fait en collaboration avec les professionnels de l’équipe du CRA dédiée à la M13 et avec les partenaires impliqués.

Volet institutionnel :

- Participer mensuellement aux réunions institutionnelles de service et aux réunions cliniques
- Participer aux réunions mensuelles du pôle Enfant
- Participer aux temps forts, colloques, réunions, sensibilisations organisées par le CRA
- S’inscrire dans les groupes professionnels du GNCRA et participer aux journées nationales professionnelles

L’ensemble de ces missions devra s’effectuer dans le respect des procédures et de la réglementation applicable au sein du CHS le Vinatier, du respect des pratiques du CRA, et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Formation souhaitée

- Diplôme d’État d’Orthophoniste
- Une spécialisation / culture professionnelle qui s’inscrit dans le champ des Troubles du Neurodéveloppement (TND) est souhaitée.

8.2. Expérience professionnelle :

- Expérience souhaitée auprès de personnes avec un TSA et/ou Trouble du Développement Intellectuel (TDI).
- Expérience en structure médico-sociale appréciée.

8.3. Compétences et connaissances attendues :

Avoir les compétences et connaissances suivantes – ou volonté de s’y former :

- Être familiarisé avec les outils d’évaluation diagnostique dans le champ des TND – particulièrement du TSA, des troubles du langage, des troubles des sons de la parole.
- Connaître les particularités de fonctionnement des personnes avec TSA.
- Connaître les approches, méthodes et outils adaptés en matière d’intervention en TND – particulièrement chez un public TSA et/ou TDI.
- S’inscrire dans une démarche permanente de mise à jour des connaissances scientifiques dans le domaine des TND.
- Animer des groupes de travail ou des réunions.

- Mettre en œuvre et/ou concevoir des formations dans le champ des TND à destination de professionnels du secteur médico-social.
- Observer, écouter et analyser la situation des personnes pour adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.
- S’inscrire dans un travail d’équipe pluridisciplinaire.
- Posséder de bonnes capacités d’analyse, de synthèse et rédactionnelle.
- Maitriser l’utilisation de la vidéo, l’informatique et des outils bureautiques.

8.4. Qualités professionnelles attendues

Le métier requiert :

- Une ouverture vers les autres professionnels avec une capacité à établir une relation de confiance avec professionnels des structures médico-sociales
- Être capable d’autonomie, de flexibilité et d’initiative tout en collaborant avec une équipe pluridisciplinaire
- Adopter une posture adaptée et professionnelle relativement aux situations rencontrées
- Se positionner dans une dynamique de formation et d’approfondissement des connaissances
- Respecter les principes de discrétion et de secret professionnel

CARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Direction		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Rédaction	Vérification	Validation
Nicole SEON-CLAVAUD Directrice Adjointe du CRA RA	C. GOUSSU Chargée de Recrutement DRH	B. MAITRE Attachée d’Administration Hosp DRH